

Résumé court

AU BUREAU SANS BUREAU
Comment le travail à distance change nos façons d'habiter ?

« Pour moi, la question du télétravail pose la question de l'habitat. On n'y est pas encore. Si le télétravail continue, ce que je crois, il faudra que l'habitat soit conçu pour. » (Le responsable diversité et inclusion d'un groupe automobile de 17 000 salariés, Auvergne Rhône Alpes)

En 2020, le travail, celui-là même que l'on prenait soin de ne pas (trop) rapporter le soir ou le week-end pour ne pas polluer l'espace et la vie domestique, est officiellement entré dans nos maisons. Le confinement nous a contraints à une adaptation rapide et improvisée dont nos souvenirs, bons ou mauvais, sont souvent liés à la taille de nos logements. Environ **10 %** des actifs avaient déjà expérimenté le télétravail avant la crise sanitaire, **49 %** y ont eu accès à la faveur des mesures de confinement et **35 %** disent avoir télétravaillé régulièrement entre mars 2020 et juin 2021. Si parmi eux, **71 %** ont continué, **29 %** sont en revanche revenus au bureau où ils passent **100 %** de leur temps. Une parenthèse qui a concerné plus fréquemment les femmes (34 % pour 23 % des hommes), les CSP -, les actifs exerçant dans le secteur public ou encore les habitants des communes rurales.

Télétravailler, pas pour tous et pas partout

30 % des actifs sont concernés, ce qui veut dire que les deux tiers des citoyens n'ont pas accès à ce nouveau confort. Il concerne un peu plus les hommes (**32 %**) que les femmes (**28 %**), surtout les actifs de 25 à 45 ans et les plus diplômés. A cette fracture sociale s'ajoute une fracture territoriale : **les urbains télétravaillent plus que les ruraux** (47 %, avec même un pic de 64 % des Parisiens, contre 17 %).

Être bien logé pour bien (télé)travailler

82 % d'actifs donnent une note supérieure ou égale à **7 sur 10** à l'adaptation de leur logement au télétravail. **37 %** le considèrent comme tout à fait adapté. En revanche, **6 %** font état d'une nette inadaptation, plus fréquemment les familles monoparentales, les actifs au faible niveau de vie ou qui habitent dans des logements de 1 à 2 pièces. Le luxe, ce n'est pas seulement l'espace, c'est également le mobilier : plus d'un tiers des télétravailleurs se disent insatisfaits de leur chaise (dont 12% de très insatisfaits), 23% n'apprécient pas l'aménagement de leur espace de travail, 22% se plaignent de la vue.

Vie pro ou vie perso ?

Les télétravailleurs expriment leurs difficultés à séparer les moments et les espaces : **32% déjeunent**

dans leur espace de travail, 23% ont du mal à ranger leur équipement de travail une fois la journée terminée et **22% ont du mal à respecter les horaires dédiés au travail, ils ont tendance à les dépasser.**

Rester ou partir ?

Parmi les télétravailleurs ayant déménagé depuis mars 2020, **les motifs associés à l'activité professionnelle concernent 4 actifs sur 10**. La réduction des déplacements (pour 49% des répondants) et la souplesse dans l'organisation du temps (35%) sont les deux principaux avantages cités, avant la diminution de la fatigue et le fait d'avoir plus de temps pour soi.

Ticket resto, ticket bureau ?

L'équipement informatique est l'élément le plus fréquemment financé par l'entreprise, intégralement (42%) ou seulement en partie (29%). Près d'un tiers des actifs (32%) indiquent également que leur employeur participe aux dépenses en matière d'énergie, et 31% qu'il finance une partie ou la totalité de leur abonnement téléphonique. Les télétravailleurs bénéficiant le plus d'aides directes de leur employeur sont les plus jeunes, les CSP -, les bas revenus et les salariés de grandes entreprises.